

# Aubusson - Arrondissement → Vie locale

**BLESSAC** ■ Après avoir été adjoint pendant quatre mandats, Serge Durand a été élu maire de la commune

## En mars, il a obtenu 98 % des voix !

En mars dernier, Serge Durand a obtenu 98,07 % des suffrages exprimés à la mairie de Blessac. Il conduisait l'unique liste qui s'est présentée devant les électeurs. Le dernier de la liste s'est contenté de 90 %.

A Blessac, les élections municipales se sont soldées par un plébiscite total. De quoi se sentir aujourd'hui « obligé », comme l'affirme le maire qui en fait s'est succédé à lui-même puisque Robert Cuisset avait démissionné en 2019 et que pendant un an, Serge Durand, jusque-là premier adjoint, était devenu maire.

### Blessac prolonge Aubusson

Serge Durand, 68 ans, ancien cadre supérieur de santé au Centre hospitalier de Guéret, en est à son 5<sup>e</sup> mandat d'élu municipal. Il assure que ce sera le dernier. Il est désireux de préparer sa succession. « Il faut du sang neuf, des idées nouvelles », dit-il. Sauf qu'au printemps dernier, aucun élu n'a voulu de l'écharpe de maire.

Serge Durand n'a eu

aucune difficulté pour constituer une équipe solide avec quatre adjoints : Dominique Labourier, en charge des affaires scolaires, Jean-Yves Bernard, responsable des travaux, Jean-Baptiste Dumontant, chargé de la communication (il est également conseiller départemental) et Corinne Penaud (gestion de la salle polyvalente).

Blessac, 532 habitants, a une population stable. La commune profite directement de la proximité immédiate d'Aubusson. Bon nombre d'Aubussonnais s'y mettent au vert en faisant construire des maisons. Cet apport compense les décès et les départs de jeunes.

Les municipalités successives ont toujours eu la volonté de faciliter l'arrivée de nouveaux habitants. C'est encore le cas avec le nouveau PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui s'emploie à maintenir l'équilibre entre les terrains à bâtir, les terrains agricoles et les surfaces forestières. L'agriculture, avec une demi-douzaine d'exploitations, est l'une des forces



SERGE DURAND. Le maire entouré d'enfants de la commune.

de la commune.

### L'école a gagné une classe

L'école de Blessac fonctionne en RPI avec Saint-Marc-à-Frongier. Elle accueille les enfants de maternelle. Son effectif qui était de 29 élèves en septembre est passé à 31. À la dernière rentrée, l'école a été confortée par

l'arrivée d'un nouvel enseignant, ce qui lui permet d'ouvrir une toute petite section, très appréciée par les parents. Comme il était impossible dans l'urgence d'agrandir l'école, la municipalité a aménagé une partie de la salle polyvalente en la séparant en deux. L'autre moitié est dévolue à la cantine. C'est

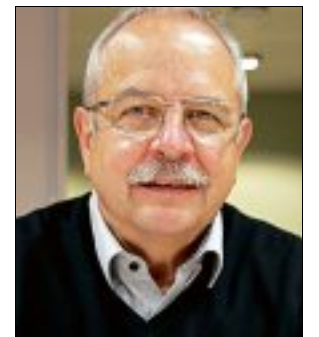
un dossier qu'a dû traiter dans l'urgence la nouvelle municipalité également confrontée à la « verrue » consécutive à la dégradation de la chaussée de l'étang situé au milieu du bourg qui a nécessité la mise en place de panneaux de signalisation. La Commune, le Département et le propriétaire de l'étang sont parties prenantes de ce dossier qui, depuis trois ans, n'avance pas.

Cette « verrue » est proche du restaurant Le Relais des forêts. C'est l'une des entreprises de la commune avec l'important garage en bordure de la route de Limoges, la scierie, une entreprise d'informatique et de téléphonie, un artisan maçon fraîchement installé, une entreprise de terrassement... Blessac a sa propre vie même si l'emblématique café-restaurant Chez Pauline n'existe plus (la commune a donné son nom au carrefour proche), même si elle n'a plus de lissiers (elle a compté jusqu'à trois ateliers). Le bourg bénéficie de la pré-

sence d'un hôpital de jour, annexe de l'hôpital de Saint-Vaury. ■

### ANIMATION

**Vie associative.** Outre l'association des Amis du verger qui gère le verger du bourg, la commune compte plusieurs associations : ACCA, comité d'animation, union bouliste, football et Nath gym.



Sa première préoccupation est « la verrue » qu'il veut voir disparaître.

SERGE DURAND. Maire.

## PROMENADE SUR LES CIMES DES HAUTES COMBRAILLES

La terre des Hautes Combrailles n'a pas vu le jour depuis Noël. La neige, qui tombait abondamment tous les jours, était trop grasse pour tenir mais elle était chaque jour remplacée par une autre couche. Début 2021, le vent s'est tourné à l'Est et les températures se sont refroidies, accrochant aux branches des guirlandes de givre qui scintillent encore au-dessus de 700 mètres sous le moindre rayon de soleil.

De belles congères se sont formées sur les hauteurs où les verglas a lissé les traces de roues qui pourraient servir de pistes aux mordus de ski de fond expérimentés. Quel dommage, qu'ici, la neige ne soit vue que comme une gêne alors qu'elle peut également procurer de nombreux plaisirs individuels ou collectifs à travers les superbes chemins de randonnée notamment !



Sur les cimes, la couche de neige passe souvent par-dessus les bottes (ci-contre, en haut). Au passage, elle met en valeur quelques petits bijoux architecturaux de la ligne ferroviaire (ci-contre, en bas), elle dessine de belles pistes pour le ski de fond (ci-dessus) mais aussi de belles congères (ci-dessous) !



### CARNET AUBUSSON

**URGENCES.** Gendarmerie. Tél. 05.55.66.10.67. Service des urgences. Tél. 05.55.83.60.00. Hôpital du Mont. Tél. 05.55.83.50.50. Véolia Eau. Tél. 05.61.80.09.02.

**NUMÉROS UTILES.** Mairie. Tél. 05.55.83.08.00. Sous-préfecture. Tél. 05.55.51.59.00. Office de tourisme. Tél. 05.55.66.32.12.

**LOISIRS.** Médiathèque intercommunale. Sites Aubusson et Felletin : ouverts de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, tél. 05.55.66.55.22.

### PIONNAT

#### Le Conseil vote une aide pour les commerçants

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi dernier à la salle polyvalente en respectant les règles sanitaires en vigueur.

La modification statutaire du Syndicat des énergies de la Creuse, qui souhaite gérer la distribution des énergies en électricité ou en gaz pour les véhicules, a été approuvée.

Suite à des incivilités, il a été décidé de sécuriser l'accueil de la mairie, ainsi que l'atelier municipal et le vestiaire du stade. Des devis sont en cours. Ces aménagements peuvent être subventionnés à hauteur de 50 % pour l'accueil et 40 % pour les bâtiments.

La convention avec le

village de Vigeville a été approuvée à 40 € de l'heure pour des travaux d'élagage de haies, de fauchage des accotements et curage des fossés des routes communales.

Une aide aux commerçants de Pionnat a été approuvée sous forme d'exonération des loyers de novembre 2020 à février 2021.

L'aménagement du parking du cimetière se poursuit par la mise en place d'une bande de terrain où seront plantés quelques arbustes ou couvre-sol, alternés avec des bornes lumineuses.

L'église a retrouvé son tableau restauré et ses lustres ont été remis en place. ■